CHEMIN DE FER

DA ATLANTIQUE.
RSIONS D'ETE.

roposez-vous durant cette
rous promener sur le St-
ur le lac Champlain, aux
ks, aux Montagnes Vertes,
gnes Blanches ou dans d'au-
ès ? Alors, avant d'acheter
adressez-vous au bureau des
Canada Atlantique, bâtisse
ouse, au coin des rues Sparks
ou avoir des prix exception-
bas, etc.
livrons des billets pour tous
e mer, à des prix excessive-
ts.
pelons l'attention du public
nifiques excursions suivan-
travers les Rapides du St-

ons fait nos arrangements
our GATINEAU qui marche-
par semaine entre Clark's
Montréal jusqu'au 1er Octo-
n. Le vapeur quittera son
les Mardis, Jeudis et Same-
rée des trains du matin,
Boston, New-York, Ottawa,
t de tous les points inter-
et sautera les Rapides, arri-
tréal vers trois heures p. m.
seront délivrés par cette
Québec, tous les points du
t aussi pour tous ceux du
fer Intercolonial.
Excursion du Samedi à
billet bon pour partir par
u Samedi, voyage complet
rée, par bâteau en sautant
, ou par la rivière Ottawa
yer Navigation Co.) et re-
e ferrée, par le train du
n, ou par les rapides du St-
par l'Ottawa River Navi-
rivière Ottawa).
ttawa à Valleyfield et retour,
ueen's Hotel inclus. Billet
ous les trains du Samedi et
ndi. Les Rapides du Co-
e Valleyfield sont devenus
la présence de la Perche
leurs eaux.
ande du public, de bons
nt fournis.
ttawa à Rouse's Point et
let bon pour trente jours.
Hotel, situé au pied du
lain est le meilleur dans le
ew-York, pêche et naviga-
bles.
ttawa à Rouse's Point et
r compris à Windsor Ho-
on pour le Samedi, retour
lundi.
K ISLAND PARK
le St-Laurent, à deux
est de Valleyfield, devient
our plus renommé, comme
ue unique. Pour circulaires
s s'adresser à l'agent le
à
DERLAIN, S. EBBS
Agt. Pass. de la vil e.
Agt. Gén. des Pass.

LAROSE
. Auditeur, Syndic

SSURANCE
FEU, VIE ET ACCIDENT,)
Rue Rideau
NE 189
ctions faites promptement

EVEQUE,
NCANTEUR.

ncan : Marche By.
s et Bijouteries
et de toutes qualités. Seront
our cent au dessous des prix
haque Article est garantie tel
sinon l'argent vous sera remis
EZ, No. 30 rue Rideau, (près
peurs.) Réparations de Mon-
ges garanties et à des prix

HEMIN DE FER
RCOLONIAL
e entre l'Ouest et tous les
du St. Laurent, de la Baie
province de Québec ; ainsi
reau Brunswick, la Nouvelle
du Prince Edouard, le Cap
lles de la Madeleine, Terre-
Pierre.
xpress quittent Montréal et
s jours (dimanches excepté)
destination de tous ces points
nt de chars, en 27 heures et
trains express directs sur le
tercolonial sont brillamment
ectricité et sont chauffés par
la locomotive même, ce qui
ablement au confort et à la
ageurs.
ins directs sont attachés des
et dortoirs, nouveaux et
ne que les chars salons pour
mer les plus en vogue, ainsi
de pêche les plus recherchés
a route de l'Intercolonial qui
es expéditeurs est appelée
s facilités offertes pour le
farine et en général de toutes
s à destination des Provinces
eneuve, aussi pour l'expor-
et des produits expédiés aux
rope.
informations concernant le
ge s'adresser à
nt des billets,
arks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
du Fret et des Passagers
pour l'Est, P.Q.
Jacques, en face du
. Lawrence Hall, Montréal.
R, Surintendant-Général,
emin de Fer,
18 Juin, 1891.

Doivent etre Vendues

Toutes Marchandises d'Ete Doivent Etre Vendues.

Une Vraie Vente a Sacrifice !

Cette Grande Vente (la dernière, mais non pas la moindre) est commencée

Cette Semaine

La liste suivante vous donnera une idée de nos prix.

Tapis d'Escalier de 7c. en montant.
Seersucker Crême 4c. la verge seulement.
Indiennes de 5c., 6c., 7c., 8c., 9c. et 10c. en montant.
Dentelles Orientales de Couleurs 10c. en montant.
Un lot de Soies Barrées, Unies et Satins, valant beaucoup plus pour 25c. la verge.
Bas en Coton pour Enfants, valant beaucoup plus pour 5c. la paire en montant.
Un lot de Gazes et Net pour Voiles valant 15c. à 25c., pour 5c. la verge.
Blouses en Indiennes pour Dames 50c. en montant.
Couvrepieds de Couleurs de 50c. en montant.
Chemises d'Hommes en Flanelette réduites à 50c., 75c., 85c., $1 00 et $1 25.
Un lot de Hardes Faites à Moitié Prix.
Circulaires en Caoutchouc pour Dames à très bas prix.
Un lot de Frillings presque pour rien.
Des paniers de Franges, Boutons, Rubans, Collets de Papier et un grand nombre de Coupons à très bas prix.
Aussi Couvertes, Flanelles et beaucoup de Marchandises d'Automne bon marché.

Venez a Bonne Heure

—POUR AVOIR—

Plus de Choix.

Les Premiers Arrives,

Les Premiers Servis.

Pigeon, Pigeon & Cie

49 et 51 RUE RIDEAU.

ENSEIGNE DE LA BOULE D'OR.

PEINTURES

Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.

Fabricant de Peintures.

OTTAWA.

PROCLAMATION !

Je, A. Woodcock, Ottawa, D.O.C., Roi des Modistes, déclare la guerre contre toutes les personnes malfaisantes suivantes : le Prince Mensonge, Duc de la Déception, la Reine des Gros-Profits, la Reine qui Veut Trop, la Princesse Sangsue des acheteurs, et tous ceux que je ne nomme pas, tous associés ensembles pour tromper mes amis, mes clientes et mes sujets, pas leurs moyens frauduleux, leurs fausses prétentions et leur conduite indigne du siècle éclairé dans lequel nous vivons. Retenez bien ceci, vous, mes fidèles et éprouvées clientes, que j'ai des Chapeaux et des Bonnets qui coiffent les Dames à la perfection et à des prix qui font le bonheur de mes acheteuses. Chez moi, la Princesse du Prix Fixe règne avec justice et équité, donnant satisfaction à l'acheteur et au vendeur depuis le Lundi matin jusqu'au Samedi soir, aux

Magasins "Bien Connus" de Modes et de Linge de Dessous,

312, 314, 316 ET 318 RUE WELLINGTON.

N.B.—Mesdames et Messieurs, le secret de la réussite dans les affaires est de savoir calculer vite et de connaitre ce que les clients ont besoin et la quantité de marchandises à acheter. Une bonne administration marche main à main avec le succès. Comme le commerce augmente, les acheteurs se succèdent.

Le "HUB"

VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE

VINS ET CIGARES CHOISIS

TOUJOURS EN MAIN.

WM. CODD, Proprietaire.

548 RUE SUSSEX, OTTAWA

PYSO'S CURE FOR
La meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies.
CONSUMPTION 25 CTS.

confirmation par le collège électoral n'est d'ailleurs qu'une formalité, comme l'est aux Etats Unis a reconnaissance du vote de chacun des Etats par leurs délégués. Le nouveau tit aire entrera en fonctions le 18 septembre prochain. Il est é n pour cinq ans.

La même dépêche, qui a apporté cette nouvelle, donne des détails importants sur la situation respective des partis à Coquimbo qui est un des meilleurs ports de la côte du Chili, et où une action décisive par terre et par mer est attendue d'un moment à l'autre. Dix à douze mille hommes de troupes de Balmaceda sont massés dans la ville et aux environs, tandis que la flotte du gouvernement est dirigée sur ce point. Les steamers insurrectionnels "Esmeralda" et "Anoncagua" sont dans les mêmes parages, et "l'Amazone" et le "Cachrane" y sont attendus. Plusieurs bâtiments de guerre américains, anglais, et allemands sont en rade de Coquimbo pour veiller aux droits de leurs nationaux.

On dit que les insurgés sont abondamment pourvus d'armes et de munitions, venues du Pérou et de la Bolivie, et aussi probablement d'Angleterre et des Etats-Unis.

LES ETATS-UNIS ET SAINT-DOMINGUE

WASHINGTON, 31 juillet.—On annonce que le gouvernement a reçu l'adhésion définitive de la république dominicaine au traité de réciprocité commerciale proposé par les Etats-Unis dans les conditions prévues par le bill MacKinley.

Ce traité est semblable à la convention conclue avec le Brésil. Il stipule l'entrée en franchise aux Etats-Unis des sucres, mélasses, cafés, cacaos et cuirs venant de Saint-Domingue ; et, par contre, l'entrée en franchise à Saint Domingue de certains produits naturels ou manufacturés des Etats-Unis, ou une réduction de 25% sur un certain nombre d'autres articles. Dans la première catégorie sont comprises certaines céréales et autres substances alimentaires, puis les instruments d'agriculture, les outils, le matériel des chemins de fer, etc.

La seconde catégorie, pour laquelle est concédée une réduction de 25% sur les droits actuels, comprend les conserves de viandes et légumes, les cotonnades, les articles de fer et d'acier non compris dans la liste des objets en franchise, le cuir non ouvré, le bois et ses composés, etc.

Enfin, comme dans la convention brésilienne, il est stipulé que ni l'un ni l'autre gouvernement n'imposera sous aucun prétexte de droits accessoires augmentant les charges des importateurs.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 30 juillet.—Deux détectifs sont partis pour Ste-Annede Beaupré, afin de surveiller un certain nombre de voleurs américains, qui semblent avoir établi leurs quartiers généraux dans cette localité.

—MM. J. Arthur Maguire, consul-général de la république Argentine ; F. Ryder consul des Etats-Unis ; C. Pitt, consul d'Allemagne ont fait visite aux officiers de la Naiade mercredi ainsi que tous les autres consuls.

Le corps consulaire a été reçu avec beaucoup de courtoisie par le contre-amiral de Cuverville et à leur départ leurs couleurs furent hissées et une salve tirée en leur honneur.

—Dimanche, un matelot à bord d'un vaisseau, dans le port de Trois-Rivières s'est tué en tombant d'une des vergues. Il travaillait à carguer une voile, quand, soit qu'il fut pris d'une syncope subite, soit qu'il ait fait un faux mouvement, il tomba sur le pont du vaisseau. On le releva sans connaissance. Une demi heure après, malgré les soins du médecin, le brave était mort.

—Il y aura aujourd'hui, à Saint-Médard de Warwick, l'inauguration de l'intérieur de l'église et d'un orgue, que présidera sa Grandeur Mgr. Gravel, évêque de Nicolet. Mgr Moreau, de Saint-Hyacinte, officiera pontificalement.

—Il paraît que c'est le 23 août prochain que le comte Mercier distribuera à Tourouvre, les médailles que le Gén. de Charette lui a remises pour les Zouaves Canadiens.

—Mgr Guay a acheté la propriété Gimour à Saint-Joseph de Lévis. Il se propose d'en faire une des plus jolies résidences de la municipalité.

—Depuis quelque temps on s'apercevait que la voie du chemin de fer Pacifique Cadien de Mégantique était en mauvais état.

Les lisses avaient été graissées par certains farceurs et on était obligé ensuite de mettre du sable sur la voie pour pouvoir avancer. L'affaire a été confiée au détectif spécial Guertin, du C. P. R., qui a pris deux individus en flagrant délit. Ils ont été envoyés au Banc de la Reine.

—Ces jours derniers, un cultivateur de St Nicolas passait en voiture sur le chemin vis-à vis la propriété d'un de ses voisins, quand sa voiture fut renversée dans un fossé et le cultivateur se fit plusieurs blessures, tout en brisant sa voiture. Le voisin paya les soins du médecin et fit réparer la voiture mais cela ne faisait pas, paraît-il, car le cultivateur blessé envoya à l'autre une action, alléguant que son chemin était dans un mauvais état et avait été par conséquent cause de l'accident.

Finalement, les deux cultivateurs s'entendirent et le plaignant vint mardi à Québec pour régler l'affaire. En arrivant en ville, il se rendit chez M. Paquet, épicier, basse-ville, et lui demanda la permission de laisser là son par-dessus jusqu'à son retour de la cour. La permission fut accordée et en allant prendre son habit en dedans du comptoir, il ne vit pas une trappe de cave ouverte et roula dans cette cave s'infligeant des blessures assez graves. Voilà, certes, un homme qui n'est pas très chanceux.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 30 juillet.—Un jeune garçon de onze ans, appartenant à une famille distinguée de la rue Ste-Catherine, a disparu jeudi dernier de la manière la plus mystérieuse, laissant ses parents plongés dans une vive inquiétude.

Après avoir cherché vainement son enfant, le père crut devoir s'adresser à nos détectifs et ce fut M. Malo, de l'agence Gross et Carpenter, qui entreprit de trouver le jeune disparu. Il se fit donner le signalement de l'enfant et commença aussitôt ses recherches.

Hier soir, M. Malo trouva le jeune garçon occupé à la récolte du foin, à Belœil et le ramena à ses parents.

—Daniel Mooney, ce vieillard de 89 ans, qui a été frappé l'autre jour au coin des rues Craig et Saint-Jacques, par un cheval attelé à une voiture, et qui a été si sérieusement blessé, que le médecin ne lui donnait pas plus de vingt-quatre heures de vie, a tenu bon jusqu'à hier midi, où il a succombé à ses blessures.

Le coroner a tenu une enquête ce matin et le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle."

—Une femme nommé Bridget Moore a comparu ce matin en cour du recorder sous une accusation de vagabondage.

Le constable Desautels qui a opéré son arrestion, dit que depuis quelque temps la prisonnière passait son temps à mendier son pain. Elle était accompagnée d'une petite fille de cinq ans et portait un enfant dans ses bras.

On a appris depuis que le bébé était mort de faim dans un taudis situé aux environs du marché. La propriétaire de ce réduit réussit à intéresser les Pères de Saint-Patrice, qui donnèrent la sépulture au petit être. La même femme a obtenu la somme d'une piastre du maire McShane hier et aussitôt après s'avait à se procurer un vaisseau quelconque pour aller se chercher à boire.

Ce matin, le mari de cette infortunée, flânait avec sa petite fille dans les environs de la gare du Pacifique. L'enfant se débattait et ne voulait pas suivre son père.

Le constable Demers conduisit la petite au poste central où il a été décidé de la placer dans une institution de charité. Quant à la femme Moore, elle a été condamnée à $20 d'amende ou six mois de prison aux travaux forcés.

En attendant prononcer sa sentence, elle s'est écriée : "Tu vas attendre longtemps après ton argent, mon vieux."

—Le chef de police Massy a trouvé ce matin dans le canal, près des abattoirs de l'Ouest à Saint Henri, le cadavre d'une jeune fille âgée de 26 ans qui, a en juger par l'état avancé de décomposition du corps avait dû séjourner dans l'eau depuis plusieurs jours.

Dans la poche de la robe de la jeune femme, on a trouvé un livre de prière : "Le Guide des Jeunes Filles," portant le nom de Hilda Lavallée.

Le cadavre a été repêché et transporté à la station de police de St-Henri, où le frère de la défunte est venu l'identifier.

La défunte demeurait sur l'avenue Duluth à St-Henri ; elle avait disparu de chez elle depuis dimanche matin.

Le coroner Jones a été notifié et une enquête aura lieu cette après midi à trois heures à la station de police de St-Henri, après quoi le corps sera transporté chez le frère de la défunte.

—Ce matin, M. Gustave Drolet a été nommé tuteur de ses enfants mineurs et curateur des intérêts qu'ils possèdent dans la succession de feu M. J. A. Massue, de Saint-Aimé.

Le docteur Ed Mount a été choisi comme subrogé-tuteur.

COURRIER DU JOUR

PERSONNEL

M. J. B. Charleson, surintendant des forêts de l'Outaouais, est de retour de la Gaspésie. Il présidera prochainement les examens d'inspecteurs de bois.

—Le Rév. Chanoine Thivierge, curé de St Bonaventure, était aujourd'hui en ville.

NOTRE DAME DE LOURDES

Dans notre note annonçant le bazar de Notre-Dame de Lourdes, nous avons omis involontairement les noms des dames suivantes, qui aussi se dévouent pour cette belle œuvre :

A la table de fantaisie : Mme Caron et Mlle Desert, à la table de rafraichissements Mme Xavier Groulx et le lac aux poissons sera sous la surveillance de Mlles Cordelier, Hurtubise et Clara Parisien.

COMITÉ CIVIQUE DES SALAIRES

Au commencement de l'année, lorsque les différents comités établissaient approximativement leur budget courant, beaucoup d'employés avaient demandé de l'augmentation. La plus grande partie de ces demandes avait été approuvée par les Comités. Quand les évaluations arrivèrent devant le Comité des Finances, on résolut de proposer la nomination d'un Comité nouveau pour établir des appointements minima et maxima, que recevraient les employés de la Ville.

Ce qui fut proposé, fut fait, et le Maire fut invité à nommer un Comité. Son Honneur confia ce soin au Comité des Finances. Ce Comité, par la suite appelé Comité des Salaires, se réunit plusieurs fois et décida d'améliorer de différentes manières l'administration municipale et demanda en conséquence des pouvoirs plus étendus. On les lui accorda, et depuis, le nouveau Comité s'est renseigné sur tous les détails de l'administration des divers départements.

Ses travaux seront probablement terminés cette semaine et l'on s'attend à ce qu'il présente son rapport à la prochaine réunion du Conseil-de-Ville.

D'après ce que nous avons pu apprendre, parmi les changements qu'ils demanderont, sera la révocation des ingénieurs des comités de l'Aqueduc et des Travaux Publics ; on les remplacerait par un seul ingénieur et deux assistants. On proposer de mettre à la retraite le député-chef Favreau et de nommer deux nouveaux députés, un pour la basse-ville, et l'autre pour la haute-ville.

On proposera aussi deux assesseurs permanents pour aider le commissaire des taxes Pratt et remplir en même temps les fonctions d'inspecteurs de bâtiments ; enfin, on voudrait la nomination d'un receveur au bureau de l'Aqueduc. Au sujet de la mise à la retraite du greffier Lett, on n'en sait pas plus long que ce qui a été déjà dit. Les membres de ce comité sont : MM. les échevins Henderson (président), Stewart (secrétaire), Wallace, Stroud, Bingham, Serim, Savard et Thackray.

DEPARTEMENT DE L'AQUEDUC

Une réunion du Comité de l'Aqueduc a eu lieu hier soir ; étaient présents MM. les échevins Roger (président) Laverdure, Richard, Campbell, Hewlett, Coy, O'Leary, et l'Ingénieur Surtees. John P. O'Brien demande une diminution de ses taxes d'eau, vu qu'il habite dans une maison, située sur le dernier d'un lot.

Le président émet l'opinion que si les gens qui habitent sur le devant du lot ont de l'eau, ceux qui sont sur le derrière s'en servent aussi et doivent par conséquent payer leurs taxes comptées.

On demandera à ce sujet, un rapport de l'Ingénieur.

B Bothwell, de la rue Bell, se plaint d'avoir payé pendant deux ans, ses taxes d'eau quand il n'en a que depuis deux semaines. M. Surtees fournira ses explications à la prochaine séance.

Le ministre des Travaux Publics a accusé réception de la communication qu'on lui a faite au sujet des $6000 d'augmentation de taxes d'eau pour les bâtisses publiques.

George Link demande un supplément d'eau sur la quatrième Avenue, où il fait construire une maison. Il demande pourquoi ceux qui ne paient pas de taxes municipales ont droit à ce privilège, et qu'à lui qui habite dans les limites de la Ville, on lui refuse le même droit. L'échevin Campbell fait remarquer que les gens qui demeurent en dehors des limites de la Ville, devraient payer 25% de plus que ne sont les taxes municipales.

Le Président dit que le Comité a déjà refusé deux semblables demandes.

L'échevin O'Leary prétend que c'est une folie de donner de l'eau aux gens qui habitent en dehors des limites de la ville, c'est les encourager à en quitter l'intérieur.

L'échevin Cox présente une motion, secondée par l'échevin Richard, que la demande soit accordée, à condition que M. Link paiera 25% de plus que le taux ordinaire et les frais de tuyaux.

Les échevins Laverdure, Campbell, Hewlett et O'Leary votent contre la motion.

Mme M. Brennan envoie une communication au sujet de ses taxes d'eau, qui montent avec les frais à $26.00. Un homme nommé Robillard, se sauva de la maison de Mme Brennan, et les autorités de l'aqueduc ayant négligé de faire une saisie, quand on les avait prévenues à temps, n'ont pu réaliser que $8.00. Elle demande que le montant lui soit remis.

M Pinard a écrit, expliquant qu'on pensait que l'homme était honnête, et qu'en conséquence on l'avait traité avec des égards.

L'échevin Cox trouve bizarre qu'on ne protège pas les propriétaires, quand ils préviennent les autorités à temps.

Le président dit que l'on ne choisit pas les locataires, et que c'est la règle générale de faire payer les taxes au propriétaire ; c'est à lui de s'arranger avec son locataire.

L'échevin Campbell croit que l'on en est arrivé à la conclusion, de ne plus fournir de collecteurs à tous les propriétaires de la ville.

On décide enfin d'effacer les frais de la saisie qui sont de $12.00 et de ne faire payer que la valeur de $6.80. On lit une lettre de M. Robert Surtees, demandant des instructions pour toucher le compte que M. John Rochester a avec le Département. M. Rochester se plaint qu'avant l'année 1883, il avait payé plus qu'il ne devait et que le montant en trop avec les intérêts, atteigna t le chiffre de $1,139.81. Le Département lui réclame $864.29.

Le coroner Roger croit que le meilleur moyen de régler la question serait pour la Corporation de prendre son dû et pour M. Rochester de lui réclamer à son tour $1,139. Des instructions sont alors données dans ce but, au solliciteur et au collecteur.

Parlement Fédéral

CHAMBRE DES COMMUNES

SÉANCE DU 30 JUILLET

A la séance de cette après-midi, M. Tupper a déposé un bill pour fixer l'espace sur les navires pour le transport des animaux en Angleterre. L'espace pour les animaux gras sera de 2 pieds 8 pouces, et pour les animaux maigres de 2 pieds 6 pouces. Un inspecteur sera chargé d'empêcher que les animaux soient maltraités. Un droit de deux ou trois cents par animal sera imposé, et le bill pourvoit à ce qu'un bon système de ventilation à vapeur soit établi à la tête des animaux.

M. McMullen dit que l'imposition de ce droit aura pour effet de nuire au commerce d'animaux par Montréal au profit de Portland, Boston ou New-York. Après une longue discussion la chambre adopte la résolution suivante :

Qu'il est expédient d'amender de nouveau l'acte 52 Vic., chapitre 4, intitulé : "Acte autorisant l'octroi de subventions en terres à certaines compagnies de chemins de fer," et de prescrire que les terres fédérales pourront être octroyées à la compagnie de chemin de fer et de houille de la Vallée du Daim, n'excédant pas en étendue six mille quatre cents acres pour chaque mille de chemin de fer de la compagnie, depuis la station de Cheadle, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à son terminus à un point dans ou près le township 29, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien, distance d'environ 55 milles, ou depuis la ville de Calgarry, dans le district d'Alberta, dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'à son dit terminus dans le township 24, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien; distance d'environ 75 milles.—M. Dewdney.

Toute la séance du soir a été occupée par la discussion du bill du Ministre de la Marine amendant l'acte des pêcheries et donnant au Ministre pouvoir de confisquer les bateaux de pêche qui enfreignent les lois de pêche sur les côtes du Canada en dehors de la limite des trois milles.

MM. Davies et Mills ont combattu fortement fortement la proposition de donner au Ministre de la Marine un pouvoir étendu.

MM. Fraser et Fauvel se déclarent en faveur du bill, parce qu'ils y voient une plus grande protection pour les pêcheries Canadiennes.

La chambre a adopté en troisième lecture le bill concernant les juges des cours provinciales.

La deuxième lecture du bill de M. Tupper concernant les pêcheries a été finalement adoptée et à minuit la séance est levée.

NOUVELLES LOCALES

—Le bureau de péage d'Archville, que le feu avait endommagé, est maintenant réparé.

—Le comité civique d'Ordonnances s'est réuni cet après-midi ; celui des Finances se réunira ce soir.

—Thérèsa Munier, de la rue Dalhousie, a été condamnée hier à payer $100 et les frais, pour avoir vendu de la boisson, sans licence.

—Le Département des Postes a placé une boite aux lettres, au coin des rues Concession et Emilie, dans le quartier Dalhousie ; une bonne amélioration pour les citoyens de ce quartier.

—La fanfare des Gardes à pied du Gouverneur-Général a décidé de se faire entendre en plein air, toutes les semaines jusqu'à la fin de l'été.

Montreal et Quebec, aller et retour, le Samedi 8 Aout, par le Chemin de Fer Pacifique Canadien. Billet aller et retour pour Quebec, seulement $3.50.

—M. W. G. Lampey, du Département de la Marine et Mlle Marie Louise B. Kimber, sœur de M. René Kimber, officier de la Verge Noire, ont été mariés hier matin à l'église St-Joseph. M le Street, de Billing's Bridge, servait de demoiselle d'honneur.

—Le Citizen's Dominion Day Celebration Committee donnera mercredi soir prochain, sur les terrains de l'Exposition un concert et un grand feu d'artifices. Le concert sera donné par la musique des Gardes à pied.

Un des plus larges bâtiments sera ouvert pour servir de salle de danse.

—Olva Rivet, arrêté depuis quelques jours par le détectif Montgomery, sous l'accusation d'avoir volé $90,00 à un homme descendu des chantiers, a été condamné hier pour sa conduite, à passer 15 mois dans la prison centrale. Le prisonnier était accompagné alors par Joseph Ayotte, qui a eu soin de se sauver. La police le guette cependant.

—L'excursion de la Société des Jardiniers et Fleuristes, qui a eu lieu hier à la Ferme Expérimentale, fut un succès complet, malgré le mauvais temps. Les membres étaient au nombre de vingt. Arrivés sur la Ferme, les visiteurs furent reçus par MM. Saunders, Fletcher, Craig et autres, qui leur firent voir tout ce qui était digne d'intérêt. Les fabriques de beurre et de fromage, attirèrent particulièrement leur attention. On prit le goûter sous un vaste hangar ; les fruits, le lait, la crème et le beurre furent servis en abondance. Ces messieurs trouvèrent les récoltes en très bonne condition, et ce petit voyage aura été la source pour les visiteurs, de nombreuses et utiles informations.

AUTRE EXCURSION A BON MARCHE, Aura lieu par le Chemin de Fer Pacifique Canadien, a Montreal et a Quebec, Samedi, le 8 Aout. Billets pour Montreal, aller et retour, $2 50. Pour Quebec, aller et retour, $3.50.

LES LISTES ELECTORALES

LA PATRIE fait l'appel suivant à ses lecteurs, que nous pouvons également adresser a nos compatriotes d'Ottawa :

"Canadiens ! vous feriez acte de mauvais citoyens, si vous négligiez d'aller vous faire inscrire sur les listes électorales. Vos noms pourraient se trouver dans les vieilles listes et ne pas figurer dans les nouvelles. Allez vous assurer que, le jour de nouvelles élections arrivé, vous n'aurez par la mortification de vous voir privés du droit de vote, (le plus noble droit donné à l'homme,) parce que vos noms ne seront pas dans les listes nouvelles."

SLAND HOME
Stock Farm,
Grosse Ile, Wayne Co., Mich.
AVAGE & FARNUM, PROPRIETORS.

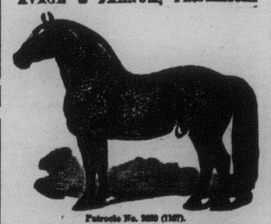

Patrocle No. 939 (187).
IMPORTED
Percheron Horses.
All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.
ISLAND HOME
is beautifully situated at the head of Grosse Ile in the Detroit River, ten miles below the City, and is accessible by railroad and steamboat. Parties not familiar with the location may call at city office Campau Building, and an escort will accompany to the farm. Send for catalogue, free by mail. BARNUM & FARNUM.

GRANDE DIMUNITION !
SIX PORTRAITS CABINET
En tous Genres.
$1.00
Photographie Jarvis, 141 rue Sparks.
ARGENT COMPTANT.
Durant tout le mois de Juillet.

IMPORTANT
A MM. LES COMMERÇANTS ET LES GENS DE BUREAUX.
Je viens de recevoir un grand assortiment de Papeterie, Enveloppes, Crayons, Plumes, Livres de Comptes, Etc., que je vendrai à des prix excessivement bas.
Une visite est respectueusement sollicitée.
P. C. Guillaume, Libraire
COIN DES RUES SUSSEX ET YORK.

Au Magasin du Bon Marche
Pour Montre, Horloges, Bijouteries et Angenteries.
Huiliers pour.. $2.75 et $3.00 en montant
Marinadiers... 1.25 et 1.50 "
Beurriers..... 2.00 et 2.50 "
Bagues en or pour Dames. 2.00 "
Aussi un grand choix d'épinglettes et de bracelets pour 25 cts. valant 50 cts, etc., etc.
Nous faisons une spécialité du reparage des montres et de la bijouterie. Nos prix sont très modérés Une visite est sollicitée.
Jos. E. Tremblay & CIE.
113 RUE RIDEAU

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés a domicile gratuitement.

PETITE GAZETTE

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Trees nur erymen, Toronto, Ont.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaitre la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi brillants et frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaitre les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimetriques du Dr BURGGRAEVE.

Souvent il est utile d'associer à *l'Creosote* de *Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des affections du Larynx, des Bronches, des poumons, principalement dans les Bronchites chroniques et les Catarrhes. Cette Association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. —Ces deux médicaments se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans laquelle la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable, puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls ont mérité *l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.*
VENTE EN GROS : MAISON FRERE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes.
AU DETAIL, dans les Pharmacies

LE BON
d'Huile de Foie de Morue
SCOTT
Guérit la
PHTISIE
quand elle est incipiente.
Son Goût ressemble à celui du Lait.
Méfiez-vous des imitations et achetez les véritables flacons enveloppés dans du papier saumon.
Chez tous les Pharmaciens. — Prix, 50 cents et $1.00.
SCOTT & BOWNE, Belleville.

Pour
Les
Brûlures
Douleurs
Blessures
Catarrhes
Contusions
Enrouements
Maux d'Yeux
Hémorrhoïdes
Hémorrhagies
Inflammations
SERVEZ-VOUS DU
POND'S
EXTRACT
Demander le Pond's Extract. Ne le remplacez pas.

AVIS
AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions Cachetées, adressées au soussigné et ayant le suscription, "Soumissions pour Travaux aux Bâtisses du Nouveau Parlement," seront reçues à ce Département jusqu'à Mardi, à midi, le quatrième jour d'Août prochain, pour le "Grand Escalier et la Grille Ornementale ;" pour les travaux "en bois et en fer" ; pour "les peintures, la charpente, les vitres, etc.," pour tous les travaux enfin à faire dans les Bâtisses Départementales du Nouveau Parlement.

On peut obtenir des modèles des soumissions imprimées à ce Département, et les soumissionnaires sont avertis qu'aucune de leurs soumissions ne sera acceptée, à moins qu'elle ne soit faite dans les formes voulues, signée par la main même de chaque soumissionnaire (comprenant chaque membre de la société), accompagnée de son adresse à la poste, et remplie selon les règles et aux places mentionnées.

Chaque soumission pour "ouvrage en bois et en fer," devra être accompagnée d'un chèque de quatre mille piastres, accepté par une banque, et un autre de deux mille piastres devra aussi accompagner toute soumission pour travaux du "Grand Escalier et de la grille ornementale" et un autre semblable de deux mille piastres devra encore accompagner toute soumission pour les travaux de "peinture, de bois ouvragé et de vitres." Chaque chèque devra être fait payable à l'ordre du Commissaire des Travaux Publics pour Ontario, et sera perdu dans le cas où le soumissionnaire refusera le contrat, ou ne le remplira conformément à sa soumission, quand il sera appelé à le remplir. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Comme garantie que le contrat sera rempli d'une manière satisfaisante, on exigera des sécurités sur propriétés ou en argent déposé, obligations publiques ou municipales, ou actions sur des banques au montant de 15 pour cent, sur le total de la soumission, qui deviendront payables sans le contrat, du juel 15 pour cent, le montant du chèque accepté accompagnant la soumission sera considéré séparément.

Chaque soumission devra être signée par la propre main du soumissionaire, ou au moins par deux personnes qualifiables et responsables, toutes deux habitant dans Ontario, qui consentiront à servir de cautionments pour la bonne exécution des travaux, et l'accomplissement exact de toutes les parties du contrat, dans tous ses détails.

Les plans peuvent être vus au bureau du Commis des Travaux dans ces nouvelles bâtisses ; on pourra dans ce bureau obtenir tous les renseignements nécessaires, ou les avoir encore en s'adressant au Département.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission.

C. F. FRASER,
Commissaire, etc.

Département Travaux Publics pour Ontario,
Toronto, 10 Juillet. 1891.

AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, portant la suscription, "Soumissions pour Travaux," seront reçues jusqu'à midi le MARDI, LE QUATRE d'AOUT, pour les travaux suivants : Etablissement d'égouts, Clôtures, etc., Hospice Mimico, abattoir, etc., hospice London, grange, réparations de toitures, etc., hospice, Hamilton, abattoir, etc., hospice Kingston, terrassements et clôtures, hospice Orillia Trois engins à vapeur, etc., école de réforme de garçons. Un engin à vapeur, école de réforme de la Miséricorde. Glacière etc. D. D. Institute, Belleville Gymnasium, etc. Institution des Sourds, Brantford. Agrandissement à l'Ecole Normale, Ottawa, et Gardener's Cottage, Government House, Toronto.

Les plans et modifications peuvent être vus aux différentes institutions nommées plus haut, ou des copies des soumissions peuvent être obtenues à ce Département.

Les soumissions pour les travaux à exécuter à Londres, à Hamilton, à Kingston et à Ottawa, devront être accompagnées d'un chèque accepté par une banque, du montant de deux milles piastres chacune, et pour les travaux à faire aux autres institutions de cinq cents dollars chaque ; les chèques devront être payables à l'ordre du commissaire des Travaux Publics, Ontario, à condition d'être perdus, si le soumissionnaire accepté refuse ou n'exécute pas ces travaux mentionnés sur sa soumission, s'ils lui sont accordés. Dans le cas où la soum